



SALON BEAUTE, BIEN ETRE ET DECO

14/05/2023

SALLE POLYVALENTE DE TREVENANS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Société

Adresse

Téléphone Mail

Registre du commerce n°

Description précise des produits vendus/ou services :

.....
.....
.....

Désire réserver : 2 tables (2,2 m) au prix de 30 €
 emplacement de 2,2 m au prix de 30 €

Désire réserver : Sandwich merguez ou chipolatas à 4,5€
 Barquette de frites à 3€

Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et du règlement ci-joint, et m'engage à les respecter

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée impérativement des pièces obligatoires ci-dessous (en respect de la législation en vigueur) :

- Bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- Règlement en espèces ou chèque à l'ordre de Sports Loisirs de l'emplacement + repas éventuel
- Copie inscription registre du commerce ou d'artisan

**A renvoyer sous format papier à :
Mairie de Trévenans – 3 Rue du Canal - 90400 TREVENANS**



SALON BEAUTE, BIEN ETRE ET DECO

14/05/2023

SALLE POLYVALENTE DE TREVENANS

REGLEMENT

Article 1 : Ce marché est réservé exclusivement aux professionnels et artisans.

Article 2 : Les informations suivantes : Nom, Prénom, Adresse et Numéro du registre du commerce sont inscrits dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant la durée de la manifestation.

Article 3 : La préinscription est validée lors de la réception du bulletin d'inscription accompagné de la photocopie du registre du commerce et du règlement. Un mail de confirmation validera votre inscription. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants ou d'annuler la manifestation.

Article 4 : Les emplacements sont définis nominativement par les organisateurs selon les règles de sécurité et ne peuvent être modifiés par les exposants.

Article 5 : Les droits d'inscription sont fixés à 30 € pour 2 tables soit 2,2 mètres ou pour un emplacement vide de 2,2 mètres. Chaises et électricité sont mises à disposition. Les rallonges et triplettes ne sont pas fournies.

Article 6 : La manifestation se tiendra à la salle polyvalente de Trévenans (rue du Canal, derrière la mairie). Les horaires d'ouverture aux visiteurs sont de 10h à 17h. L'installation des stands se fera avant l'ouverture soit de 8h à 10h. Les départs ne pourront se faire en milieu de journée.

Article 7 : Les objets exposés sont sous l'unique responsabilité de leurs propriétaires. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges, tels que pertes, casses, vols, pannes ou autres détériorations. Les exposants sont tenus de laisser leur emplacement propre au moment de leur départ.

Article 8 : Une buvette sera à la disposition des exposants et du public visiteur.

Article 9 : Le stand doit être impérativement tenu par une personne majeure tout au long de la journée.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Samia AMRI au 06.58.41.29.81 ou sportsloisirstrevenans@gmail.com

Ou la mairie de Trévenans au 03 84 29 42 97